



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Troisième session

1-3 juin 2021

ORDRE DU JOUR ET CALENDRIER PROVISOIRES ANNOTÉS

1. Élection du président, du (des) vice-président(s) et du rapporteur

Conformément à ses statuts, «le Groupe de travail élit son président et un ou plusieurs vice-présidents parmi les représentants de ses membres, au début de chaque session. Les membres du Bureau exercent leurs fonctions jusqu'à la session suivante du Groupe de travail et peuvent être réélus.»¹ Le Groupe de travail élit également un rapporteur.

2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

L'ordre du jour provisoire figure dans le document portant la cote **CGRFA/WG-AqGR-3/21/1**. On trouvera dans le présent document des notes relatives à l'ordre du jour provisoire, ainsi qu'un calendrier provisoire joint à l'annexe 1. La troisième session du Groupe de travail se tiendra sous la forme d'une réunion en ligne. On trouvera à l'annexe 2 une description succincte des procédures spéciales qu'il est proposé de suivre pour la tenue à distance des réunions des organes subsidiaires de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) en 2021.

3. *L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*

À sa dix-septième session ordinaire, la Commission a examiné le document intitulé *Élaboration du rapport sur l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*² et a pris note de la version préliminaire du rapport sur *l'État des ressources génétiques*

¹ CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.2.

² CGRFA-17/19/8.2 Rev.1.

Les documents de la session peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (le rapport)^{3,4}. La Commission a demandé à la FAO de parachever, de présenter officiellement et de diffuser largement ce document, dans ses versions intégrale et abrégée, en 2019⁵. Le rapport a été officiellement présenté à l'occasion de la dixième session du Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches, qui a eu lieu en août 2019, à Trondheim (Norvège). Le Sous-comité (CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.5) et le Comité des pêches (CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.6) ont réservé un accueil favorable au rapport.

La version intégrale du rapport⁶, en anglais, est disponible sur le site web de la FAO, ainsi que ses versions abrégées dans toutes les langues officielles des Nations Unies⁷.

Le document intitulé *Mise au point définitive du rapport sur l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (CGRFA/WG-AqGR-3/21/2) décrit brièvement le processus d'élaboration du rapport, le champ d'application de celui-ci et les activités de suivi menées par la FAO sur la base des conclusions du rapport.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être réserver un accueil favorable au rapport, prendre note des principales conclusions qui y sont présentées, y compris les besoins et les enjeux résumés au chapitre 10, et noter les activités de suivi menées par la FAO sur la base des principales conclusions du rapport et à l'appui de celles-ci.

4. Projet de plan d'action mondial pour les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture

À sa dix-septième session ordinaire, la Commission a examiné le document intitulé *Mesures pouvant être prises pour donner suite au rapport sur l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*⁸. Elle a demandé à la FAO d'examiner les objectifs proposés, la structure générale et la liste des priorités stratégiques visant à donner suite à la publication et d'élaborer un projet de plan d'action mondial pour les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture, pour examen par le Groupe de travail et la Commission à leurs prochaines sessions⁹.

La Commission est également convenue que le plan d'action mondial devait être formulé après consultation des régions et en collaboration avec le Comité des pêches et ses organes subsidiaires compétents¹⁰.

La demande relative à l'élaboration d'un plan d'action mondial a également été approuvée par le Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches, à sa dixième session ordinaire (CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.5), et par le Comité des pêches, à sa trente-quatrième session ordinaire (CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.6).

Le document intitulé *Rapport de situation sur l'élaboration d'un projet de plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture* (CGRFA/WG-AqGR-3/21/3) décrit le processus d'élaboration du projet de plan d'action mondial, qui figure à l'annexe de ce même document. Ce processus reposait sur:

- les conclusions du rapport;
- les contributions et les recommandations formulées par les participants aux ateliers régionaux organisés pour:
 - l'Afrique (CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.7);
 - l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Amérique du Nord (CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.10);

³ CGRFA-17/19/8.2/Inf.1.

⁴ CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 52.

⁵ CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 54.

⁶ <http://www.fao.org/3/CA5256EN/CA5256EN.pdf> (en anglais).

⁷ <http://www.fao.org/aquatic-genetic-resources/home/fr/>.

⁸ CGRFA-17/19/8.3.

⁹ CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 55.

¹⁰ CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 56.

- l'Asie et le Pacifique (CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.8);
- l'Europe et l'Asie centrale (CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.9);
- le Proche-Orient (CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.11);
- les éléments communiqués par les membres et les observateurs (CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.3) en réponse à la lettre circulaire émanant du Secrétariat (C/FI-42) et invitant à apporter des contributions au plan d'action mondial;
- le rapport de la troisième session du Groupe de travail consultatif du Comité des pêches sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées (CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.4);
- le rapport de la dixième session du Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches (CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.5).

Le Groupe de travail est invité à revoir et à modifier, le cas échéant, le projet de plan d'action mondial, en vue de sa mise au point finale à la dix-huitième session ordinaire de la Commission.

5. Élaboration d'un système mondial d'information relatif aux ressources génétiques aquatiques d'élevage pour l'alimentation et l'agriculture

À sa dix-septième session ordinaire, la Commission a approuvé le rapport de la deuxième session du Groupe de travail contenant des recommandations formulées à l'intention de la FAO en vue de l'évaluation, de l'étude et de la mise au point de mécanismes qui permettraient de suivre l'état et l'évolution des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture, le cas échéant, au moyen d'un système mondial d'information et d'un registre des organismes d'élevage et des stocks d'espèces sauvages apparentées, sous réserve que les fonds nécessaires soient disponibles¹¹.

En 2018, la FAO a commencé à élaborer un registre des ressources génétiques aquatiques d'élevage pour l'alimentation et l'agriculture (le registre)¹². L'Organisation planifie actuellement l'élargissement de ce registre en un système mondial d'information que les membres pourront utiliser, à titre volontaire, afin de communiquer régulièrement des informations à la FAO sur l'état de la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des organismes d'élevage et des espèces sauvages apparentées.

Le document portant la cote **CGRFA/WG-AqGR-3/21/4** présente les raisons justifiant l'élaboration d'un système mondial d'information relatif aux ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture, résume brièvement les progrès accomplis par la FAO à cet égard et indique les prochaines étapes possibles. Le Groupe de travail est invité à examiner les progrès accomplis dans l'élaboration du registre et à fournir des orientations à la Commission quant à l'élargissement du registre en un système mondial d'information, sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires.

6. Accès aux ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant

À sa dernière session, la Commission a rappelé que son Programme de travail pluriannuel prévoyait d'examiner, à sa dix-huitième session ordinaire, les travaux ayant trait à l'accès et au partage des avantages et a demandé à sa Secrétaire de préparer, à des fins d'examen par les groupes de travail de la Commission:

- i) une évaluation des activités passées de la Commission sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RGAA) et le partage des avantages qui en découlent;
- ii) un aperçu des éléments nouveaux qui se sont fait jour au titre d'autres accords ou instruments internationaux intéressant l'accès aux RGAA et le partage des avantages qui en découlent;
- iii) une enquête actualisée sur les approches législatives, administratives et stratégiques existantes, y compris les pratiques optimales, en matière d'accès et de partage des avantages dans les différents sous-secteurs des RGAA et sur les connaissances traditionnelles en rapport avec les RGAA que les peuples autochtones et les populations locales détiennent, en vue de déterminer

¹¹ CGRFA/WG-AqGR-2/18/Rapport, paragraphe 28.

¹² <http://www.fao.org/aquatic-genetic-resources/activities/registry/en/> (en anglais).

les approches couramment adoptées et les enseignements à tirer de leur mise en œuvre, ainsi que de repérer les difficultés et de trouver des solutions;

- iv) une proposition d'activités futures que la Commission pourrait mener dans le domaine de l'accès et du partage des avantages pour les différents sous-secteurs des RGAA¹³.

Le document intitulé *Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant: examen et perspectives (CGRFA/WG-AqGR-3/21/5)* répond aux demandes de la Commission susmentionnées. Les informations transmises par les membres sur les résultats attendus auxquels il est fait référence ci-avant sont reproduites dans le document qui présente les contributions des membres sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant (*CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.13*). Le projet d'enquête sur les mesures prises par les pays en matière d'accès et de partage des avantages tenant compte des caractéristiques distinctives des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et des connaissances traditionnelles y afférentes est disponible dans le document portant la cote *CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.12*.

7. «Informations de séquençage numérique» concernant les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission est convenue qu'un nouvel examen de la notion d'«information de séquençage numérique» concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture était nécessaire. Elle est convenue de se pencher, à sa session suivante, sur les opportunités d'innovation qu'offre l'«information de séquençage numérique» concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, sur les enjeux liés aux moyens d'accès à cette information et à son exploitation, ainsi que sur les incidences sur la conservation et l'utilisation durable des RGAA et le partage des avantages qui en découlent. Elle a demandé à ses groupes de travail de se pencher sur ces questions en considérant des exemples particuliers dans les divers sous-secteurs liés à la conservation, à l'utilisation durable et à la mise en valeur des ressources génétiques, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, ainsi qu'à la sécurité sanitaire des aliments et aux activités de lutte contre les organismes nuisibles et les maladies des cultures et des animaux¹⁴.

Donnant suite à la demande de la Commission, le document intitulé *«Information de séquençage numérique» concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture – Possibilités d'innovation, enjeux et implications (CGRFA/WG-AqGR-3/21/6)* passe en revue les perspectives d'innovation qu'offre l'«information de séquençage numérique» sur les RGAA, les enjeux liés aux moyens d'accès à cette information et à son exploitation, ainsi que les incidences sur la conservation et l'utilisation durable des RGAA et le partage des avantages qui en découlent. Le Groupe de travail est invité à donner des indications en ce qui concerne la suite des travaux à mener sur l'«information de séquençage numérique».

8. Rôle des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets

La Commission a demandé à la FAO de concevoir une étude de cadrage sur le rôle des RGAA dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, y compris les lacunes en la matière, en tenant compte des rapports spéciaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) relatifs aux systèmes terrestres et marins et d'autres sources disponibles, y compris des exemples concernant divers sous-secteurs et régions. Elle a invité ses groupes de travail à examiner cette étude et, si une évaluation mondiale du rôle des RGAA est jugée pertinente, à lui donner des indications sur son élaboration¹⁵.

En réponse à la demande de la Commission, le Secrétariat a mis à jour, en collaboration avec les unités de la FAO et les partenaires concernés, l'étude intitulée *Coping with climate change – The roles of genetic resources for food and agriculture*¹⁶ (adaptation au changement climatique – le rôle des

¹³ CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 19.

¹⁴ CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 23.

¹⁵ CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 29.

¹⁶ <http://www.fao.org/3/a-i3866e.pdf> (en anglais).

ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture), qui avait été élaborée en 2015 à partir d'études thématiques que le Secrétariat avait fait réaliser en vue de la treizième session ordinaire de la Commission en 2013¹⁷. La version actualisée de l'étude intitulée *The role of genetic resources for food and agriculture in climate change adaptation and mitigation* (le rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets), publiée sous la cote **CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.15**, a été élaborée en vue de son examen par les groupes de travail.

Par ailleurs, la Commission a demandé au Secrétariat d'élaborer un projet de plan de travail, y compris en vue de la préparation d'une évaluation mondiale engagée par les pays, pour examen par les groupes de travail à leurs prochaines sessions¹⁸. On trouvera le projet de plan de travail dans le document intitulé *Changement climatique et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (**CGRFA/WG-AqGR-3/21/7**). Le document présenté sous la cote **CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.14** donne un aperçu des activités menées par la FAO concernant le changement climatique, dans le contexte de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique¹⁹.

9. Examen des travaux concernant les biotechnologies aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture

Il est prévu que la Commission procède, à sa prochaine session, à un examen des travaux menés sur les biotechnologies au service de la conservation et de l'utilisation durable des RGAA, conformément aux dispositions de son Programme de travail pluriannuel²⁰.

Afin de donner suite à la demande de la Commission, le Secrétariat a mis à jour le document intitulé *Application et intégration des biotechnologies aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*²¹, qui avait été présenté à la quinzième session ordinaire de la Commission. Le document intitulé *Examen des travaux sur les biotechnologies au service de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*, présenté sous la cote **CGRFA/WG-AqGR-3/21/8** pour examen par les groupes de travail, expose brièvement les activités techniques de la FAO intéressant spécifiquement les biotechnologies et fait le point des travaux pertinents menés par l'Organisation et les groupes de travail de la Commission autour de l'application et de l'intégration des biotechnologies aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des RGAA. La période considérée s'étend de juillet 2014 à octobre 2020 et couvre donc les six dernières années, qui n'étaient pas examinées dans le rapport précédent.

On trouvera un aperçu des avancées techniques dans le document portant la cote **CGRFA/WG-AqGR-3/21/Inf.16**, qui présente les faits récents survenus dans le domaine des biotechnologies en rapport avec la caractérisation, l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

10. Options possibles quant à l'organisation des futures activités intersessions de la Commission

La Commission a demandé à sa Secrétaire d'élaborer un document présentant les différentes options envisageables (et leurs incidences financières) quant à l'organisation des futures activités intersessions de la Commission, en vue de son examen par les groupes de travail et par la Commission, à leurs sessions suivantes²², afin:

- i) d'examiner la question de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, y compris les ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés, de manière cohérente et intégrée;

¹⁷ Voir les études de référence n^{os} 53 à 57.

¹⁸ CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 30.

¹⁹ <http://www.fao.org/3/i7175f/i7175f.pdf>.

²⁰ CGRFA-17/19/Rapport, *appendice F*, annexe 1.

²¹ <http://www.fao.org/3/mm468f/mm468f.pdf>.

²² CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 97.

- ii) d'étudier comment améliorer la coordination et la communication entre les groupes de travail de la Commission, de sensibiliser aux questions sous-sectorielles et de renforcer la cohérence sur les questions intersectorielles, afin de remplir efficacement la mission et les objectifs de la Commission²³.

Le document intitulé *Organisation des futures activités de la Commission – Solutions possibles (CGRFA/WG-AqGR-3/21/9)* donne un aperçu des options qui sont proposées à l'examen du Groupe de travail.

11. Questions diverses

12. Adoption du rapport

²³ <http://www.fao.org/cgrfa/overview/vision-mission/fr/>.

Annexe 1

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Date et heure	Point de l'ordre du jour	Titre	Document de travail
Mardi 1^{er} juin 2021			
Matin			
10 heures - 13 heures	1	Élection du président, du (des) vice-président(s) et du rapporteur	
	2	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	CGRFA/WG-AqGR-3/21/1 CGRFA/WG-AqGR-3/21/1 Add.1
	3	<i>L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	CGRFA/WG-AqGR-3/21/2
	4	Projet de plan d'action mondial pour les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-AqGR-3/21/3
Mardi 1^{er} juin 2021			
Après-midi			
14 h 30 - 17 h 30	5	Élaboration d'un système mondial d'information relatif aux ressources génétiques aquatiques d'élevage pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-AqGR-3/21/4
Mercredi 2 juin 2021			
Matin			
10 heures - 13 heures	6	Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant	CGRFA/WG-AqGR-3/21/5
	7	«Information de séquençage numérique» concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-AqGR-3/21/6
	8	Rôle des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets	CGRFA/WG-AqGR-3/21/7
Mercredi 2 juin 2021			
Après-midi			
14 h 30 - 17 h 30	9	Examen des travaux concernant les biotechnologies aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-AqGR-3/21/8
	10	Options possibles quant à l'organisation des futures activités intersessions de la Commission	CGRFA/WG-AqGR-3/21/9
	11	Questions diverses	
Jeudi 3 juin 2021			
Après-midi			
14 h 30 - 17 h 30	12	Adoption du rapport	

Annexe 2

PROCÉDURES SPÉCIALES RELATIVES À LA TENUE EN LIGNE, À TITRE EXCEPTIONNEL, DE LA TROISIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

1. Les procédures décrites dans le présent document s'appliquent, à titre exceptionnel, à la troisième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail), compte tenu des mesures visant à endiguer la pandémie de covid-19 et du fait qu'il a été décidé, en raison de ces mesures, que cette session se tiendrait en ligne. L'adoption de ces procédures ne saurait constituer un précédent s'agissant des méthodes de travail du Groupe de travail ou de tout autre organe subsidiaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) lors de leurs prochaines réunions.

FONCTIONS DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

2. En vertu de ses statuts, le Groupe de travail:

- examine la situation des ressources génétiques aquatiques et les questions connexes, donne des avis et formule des recommandations à l'intention de la Commission à ce sujet;
- examine les progrès accomplis dans l'exécution du programme d'activités de la Commission dans le domaine des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que toute autre question dont le Groupe de travail est saisi par la Commission;
- fait rapport à la Commission sur ses activités.

3. La Commission confie des tâches précises au Groupe de travail pour qu'il puisse s'acquitter de ce mandat.

4. La tenue en ligne de la troisième session du Groupe de travail ne modifie en rien les fonctions de celui-ci indiquées plus haut.

DÉROULEMENT DES SÉANCES

5. Toutes les séances plénières de la troisième session du Groupe de travail se dérouleront par l'intermédiaire de la **plateforme de visioconférence Zoom**. Les membres et les observateurs du Groupe de travail bénéficieront de la même facilité d'accès et des mêmes possibilités au sein de la plateforme Zoom, c'est-à-dire qu'ils pourront être vus, voir les participants qui assistent à la réunion en ligne et prendre la parole devant le Groupe de travail.

6. Les participants peuvent **demander la parole** en utilisant la fonction «raise hand» (lever la main) de la plateforme Zoom. Cette fonction permet d'établir une liste des intervenants que le Président utilise pour donner la parole aux participants.

7. La liste des **membres du Groupe de travail** figure dans le document **CGRFA/WG-AnGR-11/21/Inf.17**.

8. Des services **d'interprétation simultanée** seront assurés dans les six langues officielles de l'Organisation pendant la troisième session du Groupe de travail.

9. Compte tenu de l'organisation à distance de la troisième session du Groupe de travail et de la nécessité d'en simplifier le déroulement afin de disposer de suffisamment de temps lors de la session pour traiter tous les points de l'ordre du jour, les participants sont encouragés à **limiter la durée des interventions** à trois minutes, et à cinq minutes s'agissant des interventions régionales. Les déclarations régionales sont particulièrement encouragées pour optimiser l'efficacité des débats.

10. En vue de faciliter l'interprétation simultanée et l'établissement du rapport, tous les participants sont invités à fournir les textes de leurs déclarations au Secrétariat du Groupe avant la troisième session ou le plus rapidement possible après celle-ci. Les déclarations doivent être envoyées à l'adresse ITWG-AQGR@fao.org.

11. Les participants peuvent utiliser la fonction «chat» de la plateforme Zoom pour échanger des informations. Cependant, tout point de vue qu'il convient de prendre en compte lors de l'élaboration du rapport de la session doit être exprimé oralement pendant la session.

ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET DOCUMENTS

12. Tous les **documents** de la session sont établis et mis à disposition sur le site web du Groupe²⁴, conformément à l'usage.

13. Les **horaires** figurant dans le calendrier de la troisième session du Groupe de travail correspondent à l'heure d'Europe centrale (UTC +1). Il s'agit du fuseau horaire dans lequel se trouve le Siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, où la session aurait dû avoir lieu si elle n'avait pas été organisée à distance.

14. Les **séances** de la troisième session du Groupe de travail seront programmées de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 17 h 30 les deux premiers jours de la session. Le troisième jour, la séance de l'après-midi se tiendra de 14 h 30 à 17 h 30, sauf décision contraire.

15. Le Président du Groupe de travail peut demander une **courte pause** de 10 minutes maximum à tout moment pendant une séance.

16. Toutes les autres **méthodes de travail** du Groupe de travail ayant trait à l'ordre du jour, au calendrier et aux documents, décrites dans la présente note, s'appliquent à la troisième session du Groupe de travail, conformément à l'usage.

RAPPORTS ET COMPTES RENDUS

17. Le projet de rapport de la session sera élaboré par le rapporteur du Groupe de travail, diffusé par courrier électronique à tous les participants et mis à disposition sur la page web du Groupe de travail, le troisième jour de la session à 13 h 30. Le rapport fera état du consensus des membres du Groupe de travail concernant les modalités modifiées de la session exposées dans la présente note.

18. Toutes les autres méthodes de travail du Groupe de travail concernant les rapports et les comptes rendus de la session, décrites dans la présente note s'appliquent à la troisième session du Groupe de travail, conformément à l'usage.

²⁴ <http://www.fao.org/fishery/nems/41297/fr>.